

P O L I T I Q U E

culturelle



MRC de
Mékinac



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la préfète	5
Présentation de la MRC et de son caractère culturel	6
Mise en contexte du processus de révision	8
Vision de la culture	9
Principes directeurs	11
Orientations	
1. Reconnaissance et affirmation de l'importance de la culture	13
2. Éducation, sensibilisation et accès à la culture	14
3. Concertation et actions intermunicipales au bénéfice du développement culturel	15
4. Préservation et mise en valeur du patrimoine naturel, matériel, immatériel et humain	16
5. Soutien et opportunités de rayonnement aux créateurs du territoire	17
6. Diffusion et promotion de l'offre culturelle	18
Conclusion	19



MOT DE LA PRÉFÈTE

La fierté est grande lorsqu'on tient entre nos mains la toute nouvelle politique culturelle de la MRC de Mékinac. Cette politique met en lumière l'importance cruciale d'une culture forte et vibrante sur l'ensemble de notre territoire. En collaboration avec les acteurs et actrices locaux et grâce à l'accompagnement précieux de Culture Mauricie, les différentes orientations ont été soigneusement ciblées pour refléter la richesse et la diversité culturelle de la région. Cette politique vise à promouvoir une identité culturelle unique, à soutenir la création artistique locale et à favoriser l'accès à la culture pour tous les citoyen.ne.s. En cultivant un environnement propice à l'épanouissement culturel, la MRC de Mékinac aspire à renforcer le sentiment d'appartenance des résident.e.s et à stimuler le dynamisme de sa communauté.

Le rayonnement de notre identité collective est le reflet de notre histoire, de nos traditions et de nos valeurs communes qui nous unissent en tant que communauté. En mettant en lumière nos ressources naturelles, artistiques et humaines, nous contribuons à faire briller notre territoire et son positionnement comme un lieu d'exception. C'est en préservant et en valorisant notre héritage culturel que nous laissons un legs précieux aux générations futures, les invitant à découvrir et à s'appropriier leur patrimoine avec fierté et respect. En cultivant ce sentiment d'appartenance et en transmettant notre passion pour notre culture, nous

assurons la pérennité de notre identité et la continuité de notre héritage pour les générations à venir.

Nous avons maintenant en notre possession un guide clair qui orientera nos actions futures et nous permettra de mieux soutenir et promouvoir notre richesse culturelle.

Cette nouvelle politique est le fruit d'une réflexion approfondie, d'une collaboration étroite avec les acteurs et actrices du monde culturel et d'une vision moderne et dynamique de la culture. En la parcourant, je ressens une profonde gratitude envers tous ceux et celles qui ont collaboré à sa rédaction et une grande confiance en sa capacité à guider notre société vers un avenir culturel riche et florissant.

Désormais, nous avons en main les outils nécessaires pour promouvoir la diversité culturelle, soutenir les artistes, créateurs et créatrices, encourager l'innovation et la créativité, et favoriser l'accès à la culture pour tous. Cette nouvelle politique nous permettra de bâtir un monde culturel inclusif, dynamique et en constante évolution.

Ensemble, nous allons construire un avenir culturel inspirant.

Caroline Clément
Préfète de la MRC de Mékinac



PRÉSENTATION DE LA MRC ET DE SON CARACTÈRE CULTUREL

Forte de la présence de ses forêts (dont la montagne qui constitue 90 % du territoire entier) et de ses nombreux plans d'eau (plus de 2 000), la MRC de Mékinac rayonne au cœur de la Mauricie en offrant un milieu de vie accueillant et bienveillant pour toute personne désirant s'y établir. Constituée en 1982, la MRC est bordée au sud par la MRC des Chenaux, à l'ouest par la Ville de Shawinigan, au nord par la Ville de La Tuque et à l'ouest par la MRC de Portneuf. D'une superficie de 5 606 kilomètres carrés, la MRC de Mékinac se compose de 10 municipalités de tailles et aux caractères diversifiés dont Saint-Tite, Hérouxville, Saint-Adelphe, Saint-Séverin, Sainte-Thècle, Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban, Grandes-Piles, Saint-Roch-de-Mékinac ainsi que Trois-Rives et des TNO (territoires non organisés) totalisant une population de 12 845 personnes. Ces dix municipalités aux atouts culturels, historiques et naturels variés constituent une richesse patrimoniale.

La vocation agricole domine le territoire habité de la MRC de Mékinac. Le territoire de certaines municipalités est presque entièrement voué à l'agriculture, notamment les municipalités de Saint-Séverin et de Saint-Adelphe. D'ailleurs, l'activité agricole représente la deuxième activité économique en importance dans la MRC de Mékinac, après le secteur forestier. Le paysage agricole est constitué de panoramas ruraux à de multiples niveaux (maisons et bâtiments anciens, topographie, faune, végétation, etc.) et représente un facteur identitaire majeur de notre territoire.

Au niveau démographique, 32 % de la population est âgée de 65 ans et plus, ce qui amène la MRC à se classer au 2^e rang des MRC les plus vieillissantes au Québec. D'un point de vue socio-économique, l'indice de vitalité est négatif pour la MRC de Mékinac. Entre 2002 et 2018, ce dernier est passé de -8,57 à -11,76. La majorité de ses 10 municipalités sont considérées comme dévitalisées et classées Q5.

L'attraction de nouvelles familles demeure un enjeu important dans la MRC. Notre MRC se démarque d'ailleurs par ses efforts à ce chapitre, ayant obtenu le tout premier prix Ulrick-Chérubin qui récompense les meilleures pratiques en matière d'accueil de nouveaux arrivants. Notre MRC détient également une reconnaissance MRC amie des enfants et se démarque aussi à ce niveau en étant la seule au Québec à avoir un taux d'adhésion de 100 % de ses municipalités dans cette démarche.

À noter que notre territoire regorge d'entrepreneur.e.s passionné.e.s. La MRC de Mékinac offre un éventail diversifié et unique d'entreprises, d'industries et de commerces locaux qui ont à cœur le développement et le rayonnement de leur région et qui travaillent dans un bel esprit de collaboration, d'entraide et de solidarité. Cette mobilisation et ce souci de faire progresser notre région représentent une grande force du milieu.

Les principales caractéristiques culturelles du territoire :

En termes de lieu de diffusion, il n'existe pas de centre culturel à proprement parler ni de salle de spectacle traditionnelle ou de cinéma dans Mékinac. Par contre, plusieurs lieux de diffusion alternatifs sont utilisés pour permettre la tenue d'activités culturelles sur le territoire dont le Domaine Tavibois, l'auditorium de l'École secondaire Paul-Le Jeune et certaines églises. De nouveaux lieux dédiés à la culture ont également ouvert leurs portes récemment, entre autres Zelia Galerie d'art et 421 l'Espace Créatif.

Les dix bibliothèques réparties sur le territoire jouent un rôle de diffuseur culturel de premier plan dans la MRC, non seulement en littérature mais aussi en arts visuels, en arts de la scène et en arts médiatiques. La survie de ces lieux est essentielle pour le développement et l'accessibilité d'une offre culturelle minimale à l'ensemble des citoyen.ne.s.

Un large bassin d'artistes œuvrant dans des disciplines variées (dont les arts visuels, une discipline fortement représentée) résident sur le territoire. La majorité d'entre eux ont une pratique amateur ou sont en voie de professionnalisation.

Plusieurs activités et initiatives culturelles sont organisées chaque année par les organismes et les municipalités, permettant aux citoyen.ne.s de consommer de la culture gratuitement ou à faible coût et aux talents locaux de rayonner auprès de la population locale et même de gens venus d'ailleurs (par exemple la Tournée Arts et terroir, journées de la culture, spectacles en plein air, concerts de Noël, ateliers et conférences offerts dans les bibliothèques, etc.)

On ne peut passer sous silence l'importance du Festival Western de St-Tite et son ancrage dans la MRC. La culture western fait d'ailleurs partie de l'ADN de notre territoire. Fondé en 1967, cet événement d'envergure se déroule à chaque année durant dix jours et attire dans la ville de St-Tite plus de 600 000 visiteurs. Force culturelle indéniable, ce festival est la plus grande attraction western de l'Est du Canada.

La MRC offre un soutien au développement culturel de son territoire, en ayant une ressource en charge de la culture dans son équipe. Cependant, il n'existe pas de poste dédié à la coordination à la culture uniquement, ce qui limite la capacité de développement du potentiel culturel du territoire.

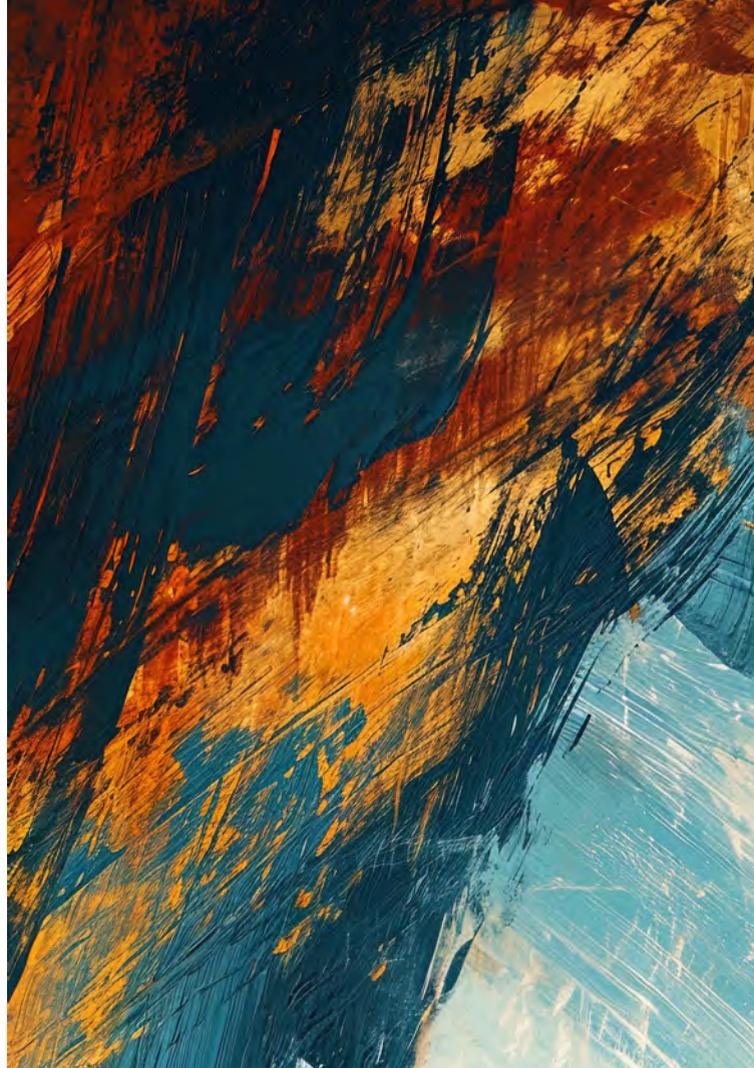
En conclusion, la MRC de Mékinac peut compter sur plusieurs atouts, d'autant qu'elle détient un bon potentiel pour assurer une meilleure vitalité culturelle.



MISE EN CONTEXTE DU PROCESSUS DE RÉVISION

D'octobre 2022 à mars 2024, un important processus de consultation et d'actualisation de la politique culturelle de la MRC de Mékinac a été mené afin de réaffirmer la position des élu.e.s et des acteurs et actrices impliqué.e.s au niveau culturel et des citoyen.ne.s du territoire, en regard de la culture. Cette démarche essentielle a été réalisée en étroite collaboration avec Culture Mauricie, mandatée par la MRC.

Un comité restreint a été formé pour valider l'avancement des travaux tout au long du processus. Des ateliers de consultation menés par les Arts et la Ville ont également été réalisés en impliquant divers intervenant.e.s du milieu en vue d'obtenir une vision transversale des enjeux du territoire et de mieux définir le rôle que peut jouer la culture dans l'atteinte de cet objectif.



Une consultation publique réalisée par le biais d'un sondage en ligne a également permis de recueillir l'avis des citoyen.ne.s sur le développement culturel du territoire. Les résultats des ateliers et du sondage ont permis d'alimenter le travail de rédaction des principes directeurs, orientations et engagements qui ont été passés en revue par le comité restreint et ensuite par le comité culturel de la MRC. Finalement, la MRC a adopté la présente politique qui permettra d'orienter les décisions et initiatives mises en branle en matière de développement culturel pour les prochaines années.



VISION DE LA CULTURE

« L'Agenda 21 de la culture a été proposé en 2004 lors d'un forum organisé par l'Association internationale Cités et Gouvernements Locaux Unis. En 2010, le Gouvernement du Québec élabore l'Agenda 21 de la culture du Québec (Gouvernement du Québec, 2012). Dans ce document, la culture est présentée comme un élément essentiel à la société. Elle est porteuse de sens, d'identités, de valeurs et d'enracinement. Elle constitue un vecteur de démocratie, de dialogue interculturel et de cohésion sociale. La culture peut être un élément structurant de l'aménagement et du développement des territoires et un catalyseur de créativité, de développement économique et de création de richesse. La culture entretient une relation d'interdépendance avec les dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable. »

Source : Gouvernement du Québec. Agenda 21 de la culture du Québec, 2012.



La culture fait partie intégrante de la vie des gens :

elle met de la couleur dans nos vies et favorise le bien-être, tant individuel que collectif. Tout individu a le droit d'y participer, c'est pourquoi la culture doit être rassembleuse et accessible, et ce, peu importe l'âge, la condition, l'origine, etc.

La culture est un moteur de développement et de revitalisation du territoire :

elle accroît le dynamisme et l'attractivité des milieux. Élément fondamental de notre identité collective, elle stimule le sentiment d'appartenance au territoire et la fierté au sein des communautés.

La culture est un outil privilégié pour faire face à des problématiques sociales :

elle facilite le dialogue, l'ouverture et l'empathie par la sensibilisation aux différentes réalités. Par son caractère rassembleur, elle favorise l'intégration, l'inclusion et le vivre-ensemble.



PRINCIPES DIRECTEURS ET ORIENTATIONS



1	Reconnaissance et affirmation de l'importance de la culture
2	Éducation, sensibilisation et accès à la culture
3	Concertation et actions intermunicipales au bénéfice du développement culturel
4	Préservation et mise en valeur du patrimoine naturel, matériel, immatériel et humain
5	Soutien et opportunités de rayonnement aux créateurs du territoire
6	Diffusion et promotion de l'offre culturelle

ORIENTATION

Reconnaissance et affirmation de l'importance de la culture

Reconnaître et affirmer l'importance de la culture comme un pilier essentiel à la définition de l'identité, au développement économique et social, à l'attractivité du territoire, à l'accroissement de la qualité de vie et à la rétention des citoyen.ne.s de la MRC de Mékinac.

ACQUIS DU TERRITOIRE

- ▶ Le projet de renouvellement de la politique culturelle de la MRC de Mékinac;
- ▶ La présence du comité culturel de la MRC de Mékinac sur lequel siègent des élu.e.s;
- ▶ La présence d'une ressource en charge de la culture à la MRC de Mékinac;
- ▶ La présence d'un inventaire du patrimoine bâti créé en 2017;
- ▶ Des sources de financement pour des projets culturels dont les fonds d'investissements propres à la MRC;
- ▶ Le Festival Western de St-Tite, la plus grande attraction western de l'Est du Canada, dont l'identité culturelle et l'impact touristique rayonnent sur le reste du territoire.

ENGAGEMENTS

- ▶ Définir, affirmer et promouvoir une identité territoriale qui reflète les forces culturelles de la MRC;
- ▶ Reconnaître et affirmer par des actions concrètes que la culture, au même titre que le sport, les loisirs, l'entrepreneuriat et le tourisme, est un pilier majeur du développement économique et social du territoire de la MRC de Mékinac;
- ▶ Mettre en place des actions et des sources de financement concrètes permettant d'élargir, de mieux outiller, de motiver davantage et de pérenniser le bassin de ressources humaines dédiées à la culture sur le territoire de la MRC;
- ▶ Reconnaître la culture comme un pilier du développement durable et faire en sorte qu'elle soit partie prenante des politiques, commissions et comités actuels ou en devenir qui s'y rattachent;
- ▶ Améliorer le soutien financier dédié aux infrastructures culturelles existantes sur le territoire;
- ▶ Reconnaître la nécessité d'avoir un lieu de diffusion multidisciplinaire et envisager le développement d'un tel projet;
- ▶ Reconnaître la diversité culturelle, dont l'histoire et la culture autochtone, comme un facteur identitaire majeur qui fait partie du patrimoine naturel, matériel, immatériel et humain de la MRC de Mékinac.

ORIENTATION

Éducation, sensibilisation et accès à la culture

Valoriser et rendre accessible la culture au plus grand nombre afin d'enrichir et de dynamiser les milieux de vie, d'accroître le sentiment d'appartenance et le désir d'implication des citoyen.ne.s de toutes les générations, de renforcer la synergie au sein du milieu communautaire et de favoriser l'intégration des citoyen.ne.s de la diversité culturelle.

ACQUIS DU TERRITOIRE

- ▶ La présence de bibliothèques municipales, lieux d'accessibilité et de démocratisation de la culture;
- ▶ La présence d'une ressource en charge à la culture à la MRC qui tisse des liens avec le milieu communautaire;
- ▶ La présence des Journées de la culture, un événement annuel gratuit qui contribue à démocratiser les arts et la culture;
- ▶ Les municipalités et organismes qui favorisent la gratuité dans l'élaboration de leur offre culturelle;
- ▶ La présence d'une politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants (2020) et le prix Ulrick-Chérubin, remporté en 2022, qui récompense les meilleures pratiques en matière d'accueil des personnes issues de l'immigration.

ENGAGEMENTS

- ▶ Mettre en place des actions de démystification et de sensibilisation à la définition, aux rôles, aux pouvoirs et aux bienfaits de la culture, tant auprès des élu.e.s et des dirigeant.e.s que des citoyen.ne.s;
- ▶ Sensibiliser la population aux richesses culturelles du territoire : les artistes locaux, l'offre culturelle en place, le patrimoine naturel, matériel, immatériel et humain, la diversité culturelle, les lieux de création et de diffusion existants, etc.;
- ▶ Optimiser le soutien offert aux bibliothèques municipales du territoire, lieux d'accessibilité et de démocratisation de la culture de premier ordre;
- ▶ Élargir et bonifier l'offre d'activités culturelles destinée au jeune public afin de développer leur intérêt pour les arts;
- ▶ Créer des opportunités de développement et de rayonnement pour les jeunes talents locaux;
- ▶ Tisser des liens durables avec les milieux de l'éducation et les organismes jeunesse afin de valoriser la culture auprès des jeunes;
- ▶ Améliorer le transport collectif afin de rendre accessible l'offre culturelle au plus grand nombre;
- ▶ Bonifier l'offre culturelle destinée aux personnes âgées;
- ▶ Soutenir le développement de la pratique des artistes non professionnel.le.s.

ORIENTATION

Concertation et actions intermunicipales au bénéfice du développement culturel

Favoriser la communication, la concertation, la mise en commun des ressources et la réalisation de projets intermunicipaux afin de développer une identité territoriale et une offre culturelle fortes et durables.

ACQUIS DU TERRITOIRE

- ▶ Une communauté tissée serrée et la volonté accrue des intervenant.e.s en culture, des artistes et des citoyen.ne.s de travailler ensemble;
- ▶ La présence du comité culturel de la MRC de Mékinac sur lequel siègent des élu.e.s et des intervenant.e.s municipaux;
- ▶ La présence de plusieurs comités de citoyen.ne.s bénévoles présents dans les dix municipalités qui contribuent à la réalisation d'initiatives culturelles;
- ▶ La présence d'une ressource en charge de la culture à la MRC de Mékinac qui fait office de courroie de transmission culturelle entre les municipalités.
- ▶ Un bassin d'entrepreneur.e.s et de commerçant.e.s qui croient en la force de la culture dans le développement d'une communauté et qui souhaitent faire bouger les choses.

ENGAGEMENTS

- ▶ Favoriser la réalisation de projets collaboratifs entre les artistes, artisan.e.s, intervenant.e.s culturel.le.s et élu.e.s de la MRC afin de maximiser les ressources humaines et financières;
- ▶ Mettre en place des outils de communication et des actions de promotion intermunicipales afin d'accroître la visibilité de l'offre culturelle;
- ▶ Envisager la possibilité de création d'un lieu de diffusion intermunicipal rassembleur qui permettrait la diffusion d'œuvres multidisciplinaires.



ORIENTATION

Préservation et mise en valeur du patrimoine naturel, matériel, immatériel et humain

Faire du patrimoine naturel, matériel, immatériel et humain de la MRC – sources intarissables d’histoires, de traditions et de savoir-faire – une force culturelle, touristique, économique et communautaire de premier ordre.

ACQUIS DU TERRITOIRE

- ▶ Dix municipalités détenant un riche patrimoine naturel et des attraits culturels et historiques variés;
- ▶ Le musée du Bûcheron, lieu de diffusion du patrimoine;
- ▶ Des sources de financement pour des projets qui visent à accroître la vitalité et l’attractivité du territoire.

ENGAGEMENTS

- ▶ Développer une vision multisectorielle en matière de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel, matériel, immatériel et humain de la MRC;
- ▶ Travailler en partenariat avec les lieux récréotouristiques du territoire, véritables vecteurs de rayonnement de la culture, afin de mettre en valeur de manière transversale l’histoire et le patrimoine de la MRC;
- ▶ Favoriser la transmission et la mise en valeur des connaissances et savoir-faire intergénérationnels et interculturels;
- ▶ Développer des initiatives qui visent à mettre en valeur le patrimoine paysager, incluant les bâtiments agricoles d’intérêt, qui témoignent de l’histoire et de l’identité culturelle de la MRC à de multiples niveaux (topographie, faune, végétation, architecture, matériaux, etc.);
- ▶ Sensibiliser la population à l’importance de la préservation du patrimoine bâti;
- ▶ Soutenir des initiatives dans le but de favoriser l’accessibilité et la mise en valeur des attraits culturels et historiques de la MRC.



ORIENTATION

Soutien et opportunités de rayonnement aux créateurs du territoire

Soutenir et offrir des occasions de développement, de collaboration et de rayonnement aux artistes et organismes culturels du territoire.

ACQUIS DU TERRITOIRE

- ▶ La présence sur le territoire d'un riche bassin d'artistes et d'artisan.e.s aux statuts et pratiques variés;
- ▶ La présence de plusieurs organismes et entreprises culturelles dont les projets et initiatives ont le potentiel de favoriser l'accroissement de la vitalité du territoire;
- ▶ La présence de plusieurs festivals et événements culturels annuels, dont les Journées de la culture, qui permettent aux artistes de se faire connaître auprès du public et de mettre en valeur leur travail;
- ▶ La présence sur le territoire de plusieurs lieux de diffusion culturels alternatifs qui offrent des occasions de rayonnement aux artistes locaux;
- ▶ La présence de diverses sources de financement pour la réalisation de projets artistiques.

ENGAGEMENTS

- ▶ Valoriser et promouvoir le bassin d'artistes et les ressources culturelles disponibles auprès des municipalités et des citoyen.ne.s;
- ▶ Offrir des occasions de rayonnement aux artistes de la MRC;
- ▶ Développer des opportunités de rencontre, d'échange et de collaboration entre les artistes du territoire;
- ▶ Offrir aux artistes non professionnel.le.s des opportunités de formation et d'accompagnement.



ORIENTATION

Diffusion et promotion de l'offre culturelle

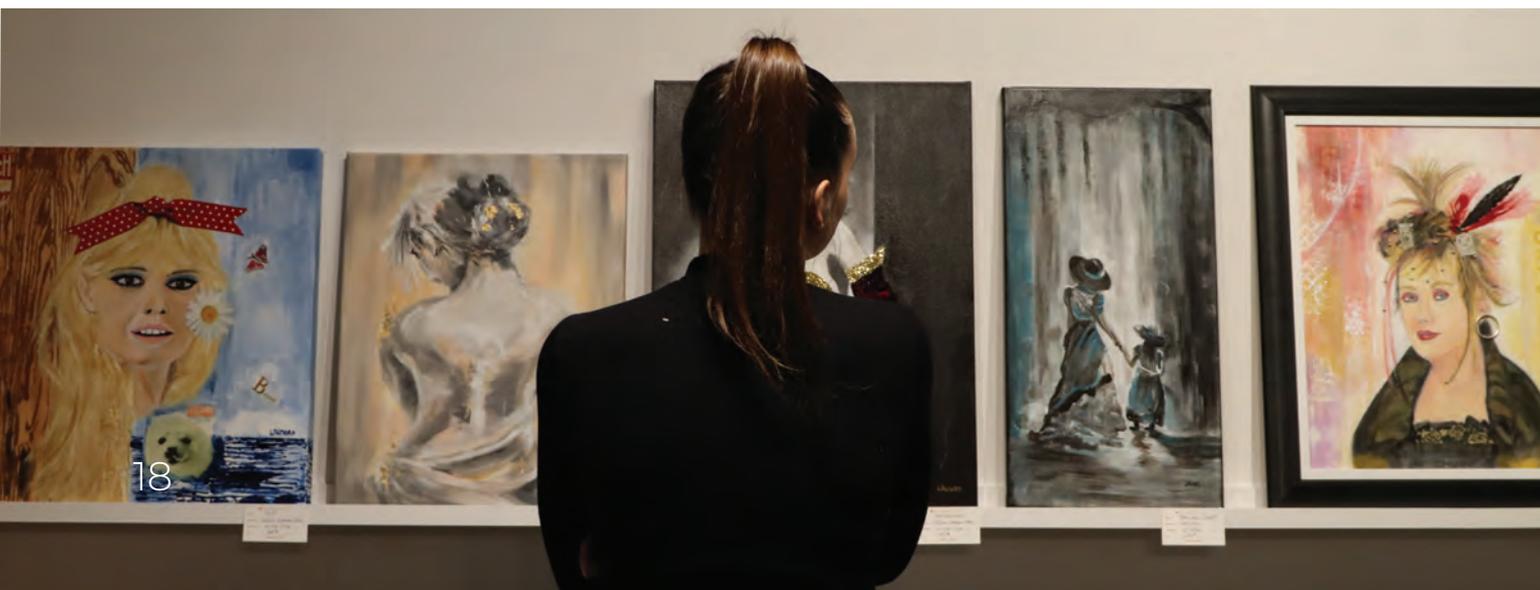
Optimiser la diffusion et la promotion de l'offre culturelle de la MRC de Mékinac afin de maximiser son rayonnement.

ACQUIS DU TERRITOIRE

- ▶ La présence de ressources en charge de la culture, du tourisme et de la vitalisation du territoire au sein de l'équipe de la MRC de Mékinac qui travaillent en concertation pour le développement et la promotion de l'offre culturelle;
- ▶ La présence de plusieurs outils de communication et de promotion numériques détenus par la MRC.

ENGAGEMENTS

- ▶ Optimiser et utiliser à leur plein potentiel les outils de communication existants et développer de nouvelles stratégies de diffusion et de promotion de l'offre culturelle ;
- ▶ Faire de la culture, autant que les sports et les loisirs, un pôle d'attraction touristique de premier ordre et élaborer des stratégies de promotion de l'offre culturelle en partenariat avec les secteurs touristiques et agroalimentaires.





CONCLUSION

Notre MRC orientera désormais ses actions en soutien aux arts et à la culture en fonction des principes directeurs, orientations et engagements établis dans cette politique culturelle renouvelée et poursuivra ses efforts en matière de développement de ce secteur névralgique.

La culture est essentielle à la qualité de vie des citoyens et constitue l'un des piliers du développement durable d'une communauté inclusive, prospère et dynamique, tant pour les générations actuelles que futures.

Nous invitons tous les acteurs du milieu à poursuivre leurs initiatives plus créatives les unes que les autres et à collaborer avec l'équipe de la MRC de Mékinac afin d'assurer la vitalité culturelle du territoire pour les années à venir.

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

La présente politique culturelle est le résultat d'une mobilisation et d'un engagement vraiment précieux de la part de plusieurs acteurs clés. La MRC de Mékinac tient particulièrement à remercier chaleureusement les personnes et équipes suivantes:

Coordination de la démarche et rédaction

Véronique Perron, MRC de Mékinac
Cindy Rousseau, Culture Mauricie

Comité restreint d'orientation de la politique culturelle

Nadia Moreau, MRC de Mékinac
Alexis Rheault, MRC de Mékinac
Caroline Clément, comité culturel de la MRC
Claudette Trudel, comité culturel de la MRC

Animation des cliniques culturelles

Christian Sénéchal, Les Arts et la Ville
Valérie Patry, Les Arts et la Ville

Révision stratégique

Caroline Clément, comité culturel de la MRC
Claudette Trudel, comité culturel de la MRC
Paul Labranche, comité culturel de la MRC
Annie Pronovost, comité culturel de la MRC
Chantal Francoeur, comité culturel de la MRC
Michel Tremblay, comité culturel de la MRC
Suzanne Tessier, comité culturel de la MRC
Sébastien Moreau, comité culturel de la MRC

Révision linguistique

Patricia Brouillette, MRC de Mékinac

Design graphique

Amélie Gauthier, Ôze Publicité

Crédits photo

Photo en page 5 : Christine Berthiaume
Photo en page 8 : Myriam Mongrain
Photo en page 10 : Festival Western de Saint-Tite - Kariane Photographe
Photo en page 15 : Myriam Mongrain
Photo en page 18 : Myriam Mongrain
Photo en page 19 : Festival Western de Saint-Tite - Ariane Samson Photographe

Et toutes les personnes ayant participé aux activités et ateliers de consultation.

La démarche de révision de la politique culturelle a été rendue possible grâce à l'Entente de développement culturel entre la MRC de Mékinac et le gouvernement du Québec.

P O L I T I Q U E
culturelle
2024